



"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE

N° 212

18 Janvier 1902

ABONNEMENTS

Rhône et Département limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr

Chaque demande de changement d'adresse
doit être accompagnée de 50 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET REDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

Cross - Country

(11 kilom. — 70 engagés)

DÉPART & ARRIVÉE

Route d'Heyrieu, 210

Dimanche 19 Janvier, à 2 h. 1/2 précises

FÊTE SPORTIVE DU RACING-CLUB DE LYON

210, Route d'Heyrieu

PROGRAMME OFFICIEL

Terminus du Tramway à Vapeur Cordeliers-Monplaisir

Entrée à la Fête: 1 fr.

Football - Rugby

ÉQUIPES PREMIÈRES

Stade-Grenoblois

CONTRE

Racing-Club de Lyon

Les Engagements. — Equipes

Union Athlétique du 1^{er} arrondissement
de Paris (Maillot cerclé rouge et noir,
parements verts.)

- | | |
|--------------|-------------|
| 1. Voiturier | 6. Fletcher |
| 2. Kugel | 7. Veret |
| 3. Manaud | 8. Formé |
| 4. Keller | 9. Ginouvez |
| 5. Quandalle | 10. Bayle |

Union sportive Phocéenne de Marseille
(Maillot rouge avec étoile noire)

- | | |
|-------------|---------------|
| 11. Brunaux | 15. Camoin |
| 12. Noël | 16. Paillas |
| 13. Samat | 17. Picornell |
| 14. Oddou | 18. Paul |

Union sportive Dijonnaise
(Maillot blanc à parements verts.)

- | | |
|---------------|---------------|
| 19. Bourreau | 25. Perle |
| 20. Verpault | 26. A. Belin |
| 21. Bérard | 27. Duclos |
| 22. Chuchetel | 28. Tortochot |
| 23. Pommier | 29. Rouard |
| 24. Guyon | |

Stade Grenoblois

(Maillot gris argent, dauphin noir.)

- | | |
|-----------------|--------------|
| 30. Casasoprana | 34. Thevenon |
| 31. Plisson | 35. Durand |
| 32. André | 36. Gonnat |
| 33. Brun | 37. Jourdan |

Cercle sportif Grenoblois

(Maillot blanc parements bleus.)

- | | |
|--------------|--------------|
| 38. Perret | 42. Laurent |
| 39. Lacour | 43. Millon |
| 40. Bouvier | 44. Messerer |
| 41. Tailhade | |

Cercle Sportif de Lyon (Maillot blanc pa-
rements noirs.)

- | | |
|-------------|--------------|
| 45. Gonnard | 48. Mazard |
| 46. Party | 49. Bernavon |
| 47. Krucker | 50. X. |

Racing-Club de Lyon (Maillot or pa-
rements noirs.)

- | | |
|-----------------|------------|
| 51. Pacoud | 54. Belin |
| 52. Montessieux | 55. Roy |
| 53. Jacoby | 56. Cagnon |

57. Beaumont

58. Roth

59. Bonvallet

60. Berthillier

61. Baizé

62. P. Faure

INDIVIDUELS

Racing-Club de France (Paris) (Maillot
cerclé bleu ciel et blanc.)

63. Theato

Société Athlétique de Montrouge (Paris)
(Maillot cerclé rouge et blanc.)

64. Raguenau

Union Sportive Beaunoise (Maillot noir
croissant bleu.)

66. Bouchard

Union Sportive du Lycée de Saint-
Étienne (Maillot noir et blanc.)

67. C. Robert

Football-Club de Lyon (Maillot blanc, lion
rouge.)

68. Drevon

69. Tharin

Les numéros ci-dessus seront ceux portés
par les coureurs durant le cross.

LE JURY

Président d'honneur: MM. Ferrouillat, directeur
du Lyon Républicain, et Burnichon, du Lyon-
Sport.

Président de la Fête: M. Bonneton, président
honoraire du Racing Club de Lyon.

Président du Jury: M. H. Place, président du
comité du Sud-Est de l'U. S. F. S. A.

Vice-Présidents: M. H. Aycaguer; de Lamorthe-
Félines, président du Stade Grenoblois; Lambelot,
président de l'Union Sportive Dijonnaise; Conly,
vice-président du Racing Club de Lyon.

Starter et Chronométrateur: M. Rohner (R.C.L.).

Juges à l'arrivée: MM. R. Diss, président de
l'Union Sportive Phocéenne de Marseille;
Héritier, président du Cercle Sportif de Lyon;
François, président de la commission de courses à
à pied du R. C. L.

Membres du Jury: MM. Rochas (C. S. de Gre-
noble); Fontanilles (F. C. L.).

Délégués aux coureurs: MM. Brochu et Deck
(R. C. L.).

Commissaires: MM. Miasson, Montessieux aîné,
Bardin, Parisot, Metenier, Cany, Gros.

LES EQUIPES DE FOOTBALL

Stade Grenoblois (Maillot gris argent, dau-
phin noir.)

Arrière: M. Repellin.

Trois-quarts: MM. Prévot, Côte, Dalban
(capitaine), Mirabaud.

Demis: MM. Bastin et Genevois.

Avants: MM. Blanc, J. Reydel, L. Reydel,
Jalliffier, Emptoz, Casasoprana, Vallet, Ract.

Remplaçants: M. Sicard.

Juge de touches: M. Balme.

Racing-Club de Lyon (Maillot or, pa-
rements noirs.)

Arrière: M. Ferrand.

Trois-quarts: MM. Delorme, Denat, Carron
(capitaine), M. Stugocki, Maiz.

Demis: MM. Anjou et Pierry.

Avants: MM. Guillot, Motte, P. Stugocki,
Mautrand, Gallix, Berthollet, Sonier.

Remplaçants: MM. Berthet, Bonnet.

Juge de touche: M. Parisot.

Arbitre: M. Coissard, de l'Association Spor-
tive des Etudiants Lyonnais.

LA FÊTE SPORTIVE

du Racing-Club de Lyon

A en juger par le nombre et la diversité des
engagements reçus d'un peu toutes les ré-
gions, la fête sportive, qu'organise demain le
Racing-Club de Lyon sur son terrain de la
route d'Heyrieu, promet d'attirer l'attention de
tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent
au cross-country et au football.

C'est en effet un véritable championnat in-
terrégional qui se disputera demain, puisque
l'épreuve de cross groupera ensemble, les
champions de quatre comités régionaux: l'Est,
le Sud-Est, les Alpes et le Littoral, sans com-
pter l'équipe parisienne sur laquelle les clubs
de province pourront prendre une ligne en
vue du championnat.

Quant à la partie de football la cordiale
rivalité qui existe entre Grenoblois et Lyon-
nais est un sûr garant de l'intérêt soutenu
qu'elle présentera pour le public.

Grâce à l'activité, au dévouement de ses
dirigeants et surtout à l'appui de la presse, le
Racing-Club de Lyon a su s'attirer, une fois
de plus, l'élite des coureurs de province et de
la région parisienne soulaient-lui le beau
temps, qui viendra couronner le succès qu'une
réunion de ce genre doit forcément remporter.

Voici du reste quelques notes détaillées sur
la fête:

terres labourées, côtes, ruisseaux se succé-
dent alternant de temps à autre avec un petit
ruban de route. L'effort final a lieu sur un
terrain plat et en ligne droite, sur 150 à 200 m.
autant que possible.



La saison commence mi-novembre, pour se
terminer ordinairement le 15 mars. Les pre-
mières épreuves, ont lieu sur 5 kilomètres, la
distance est augmentée chaque dimanche,
pour arriver à entraîner les hommes sur 16
kilomètres; distance du championnat de
France.

Les championnats se disputent par équipes
de six coureurs au moins dans chaque comité ré-
gional de l'U. S. F. S. A. fédération qui régit nos
amateurs, puis les cham-
pions régionaux, se
rencontrent à Paris avec les clubs de la capi-
tale. Le Racing-Club de Lyon, actuellement
champion du Sud-Est, s'est classé l'an der-
nier second des sociétés de Province, battu
d'un point par le Stade Bordelais.

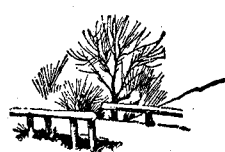
Le cross country qui se disputera demain a
réuni 70 engagements. C'est un joli chiffre, et
jamais encore aucune course de ce genre en
province, n'aura compté un lot de coureurs
comme celui qui se présentera sur le terrain
du Racing-Club de Lyon, 210 route d'Heyrieu,
terrain offrant toutes les garanties nécessaires
pour la régularité de cette épreuve.

Le départ sera donné à 3 heures 15. Les
coureurs accompliront au départ et à l'arri-
vée un tour de piste 750 mètres ce qui permet-
tra au public de suivre leurs derniers efforts.

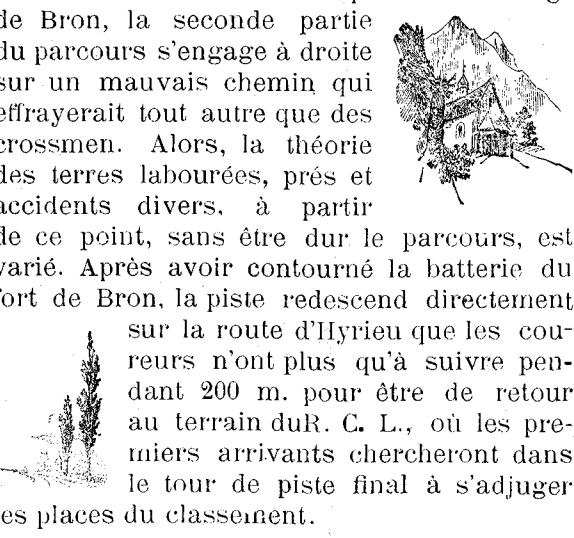
LE PARCOURS

Le parcours mesurant 11 kilomètres sera
tracé le matin sous la direction de M. Brochu,
et comprendra peu de sous-bois, environ
4 kilomètres de route et le reste en terrain
divers, terres labourées, champs, carrières,
sentiers, prés, etc.

Après avoir fait un tour de piste (750 m.)
au départ, les coureurs suivront la route



d'Heyrieu jusqu'aux forti-
fications, pour s'engager
dans un champ, et 100 m.
plus loin, reprendre à
gauche le chemin du Vi-
vier qu'ils suivront pendant environ 1.500 m.
La piste les conduira à travers champs jus-
qu'à un petit sentier qui ramène aux fortifica-
tions. Une montée, et les coureurs se trouvent
sur la route de Grenoble. Dépassant le village
de Bron, la seconde partie
du parcours s'engage à droite
sur un mauvais chemin qui
effrayerait tout autre que des
crossmen. Alors, la théorie
des terres labourées, prés et
accidents divers, à partir
de ce point, sans être dur le parcours, est
varié. Après avoir contourné la batterie du
fort de Bron, la piste redescend directement
sur la route d'Heyrieu que les cou-
reurs n'ont plus qu'à suivre pen-
dant 200 m. pour être de retour
au terrain du R. C. L., où les pre-
miers arrivants chercheront dans
le tour de piste final à s'adjuger
les places du classement.



HIPPISME

SOCIÉTÉ SPORTIVE DU RHONE

Nous recevons de M. Aubier, actuellement à
Cannes, les quelques lignes suivantes que nous
sommes heureux de reproduire sur les débuts et
la marche de notre société hippique. Il serait à
souhaiter que les diverses sociétés de la région
fissent part plus souvent ainsi au public des
résultats de leur organisation et nous nous ferions
un devoir de répandre de telles constatations, nous
le demandons depuis si longtemps. Nos lecteurs
et tous ceux que de telles entreprises intéressent
estiment avec raison que si ces sociétés ne doivent
de compte à personne, sauf à la trésorerie elles ont

l'obligation morale de ne pas dédaigner le public
qui suit leurs réunions et dont les résultats ne lui
sont pas indifférents.

Le premier exercice de la Société Sportive
du Rhône a été clôturé cette semaine par une
assemblée générale des membres du comité.
Je dis premier exercice, car la Réunion de
courses donnée en 1900 et l'achèvement de
l'Hippodrome, commencé à cette époque, ren-
trent, en réalité, dans l'exercice 1901.

Si les améliorations successives ont aug-
menté dans une large proportion les dépenses
prévues, on ne peut que se féliciter à juste
titre, des résultats obtenus — les quelques
chiffres suivants sont d'ailleurs suffisamment
suggestifs.

Les dépenses générales et complètement
soldées s'élèvent à 212.000 francs. Sur cette
somme 73.000 fr. ont été distribués en prix
de courses et en indemnités aux propriétaires,
soit donc 139.000 fr. dépensés par la Société.

Et qu'il me soit permis de faire observer, à
cette occasion, que ce ne sont pas les com-
munes de Vaulx ou de Villeurbanne qui ont
profité exclusivement et de ces sommes et de
celles laissées directement par les proprié-
taires, leurs entraîneurs, leurs jockeys ou
pour leurs chevaux. Ceci dit, pour répondre à ce
prétexte dont certains conseillers municipaux
de Lyon — et d'autres villes — se servaient, afin
d'avoir une apparence de raison à ne pas aider
les sociétés sportives, à savoir que leur hippo-
drome n'étant pas dans la ville même, elles
ne laissent aucun avantage à la population,
ni aucune recette à l'Administration.

Une œuvre de l'importance de la Société
Sportive du Rhône exige, de la part de ses
membres, un esprit d'audace et de ténacité
qu'on ne pourra jamais trop louer; ils savent
qu'ils peuvent compter sur mon inébranlable
volonté de les aider dans la tâche entreprise
et de réussir!

Avec des prix encore modestes, nous avons
eu des engagements très nombreux et des
champs excessivement fournis. Six cent qua-
tre-vingt-deux chevaux engagés et quatre
cent onze partants.

Ces chiffres ont été atteints, grâce aux con-
ditions bien comprises des programmes.
Cette question des programmes est d'ailleurs
la base du succès des sociétés de province.
Et — pour répondre à certaines critiques que
je préfère d'ailleurs à un mauvais résultat —
j'indiquerai prochainement comment je conçois
la confection du programme des courses de
province. Pour le moment, j'ai cette vanité de
constater qu'avec des prix très minimes, j'ai
atteint partout où je suis intéressé directement
ou indirectement, des champs très nombreux.
Les chiffres ont une éloquence indiscutable

qui prévaut du reste contre les raisonnements
et contre les mécontentements.

Je crois savoir que les Sociétés Mères de
Paris, édifiées par ces premiers résultats, ont
bien voulu nous aider dans notre tâche dif-
ficile, et que M. le Président de la République a
décidé de nous encourager en nous accordant
un prix spécial.

Nous ne pouvons qu'être très flattés et très
reconnaissants de ces marques d'estime.

Le programme de nos cinq premières jour-
nées de l'année 1902 va paraître très prochai-
nement et comme nous ne pouvons pas le
publier avant de l'avoir soumis à l'approba-
tion du Ministère et des Sociétés Mères, je me
contenterai d'en indiquer les grandes lignes.
Chaque journée comprendra:

— Deux courses au trot.

— Deux militaires.

— Une course plate.

Une course de steeple ou de haies.

Conditions classiques, handicaps, prix à
réclamer, toutes ces conditions seront appli-
quées aux trotteurs, aux hacks et hunters,
aux chevaux de plat, de haies, de steeple.

Enfin, certaines courses seront réservées
spécialement à des chevaux appartenant à
des membres souscripteurs.

Il ne me reste plus qu'à remercier, au nom du
Comité, les membres fondateurs et sociétaires,
qui ont contribué à la naissance et à la vie de
notre jeune Société, encouragée aussi
par l'estime de ses aînés et puissamment
aidée par la Presse Lyonnaise.

Tous ont droit à la reconnaissance très
sincère de la Société des propriétaires-éle-
veurs de la région et du secrétaire qui est
heureux, en cette circonstance, d'ajouter à
cette reconnaissance générale ses modestes
remerciements.

Albert Aubier.

Equipe des Drags de Lyon

Drag du dimanche, 12 janvier 1902.

Très joli drag, dimanche, entre Moutiel et
la Valbonne, suivi d'une chasse au renard
pleine d'intérêt.

Les chiens sont découplés dans les commu-
naux de Nievroz et, après quelques minutes de
recherche, s'élançant sur la piste, qui suit les
bords du Rhône jusqu'à la Valbonne.

Le renard, qui avait été lâché loin devant les
chiens, se fait chasser pendant une longue
demi-heure, puis il entre dans le camp de la
Valbonne où il est pris par la meute, après une
poursuite des plus rapides.

Le terrain était excellent et le soleil favori-
sait la chasse de ses plus beaux rayons.

Les honneurs à M. Steinfeld.

Demain 19 janvier, rendez-vous à 1 heure 1/2,
hippodrome de Villeurbanne.

LA VAPEUR EST REINE! Les automobiles
à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé
en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse
de plus de 101 kilom. à l'heure. Demander le cata-
logue franco, 9, 11, rue Stendal, à Paris.

Spécialité de Chaussures

DE LUXE, DE CHASSE

ET DE

PATINAGE

AZALBERT & ICHÉ

LYON, 22, rue Terme, 22, LYON

Maison fondée en 1878

Dépôtaires exclusifs des
SEULES bottes GARANTIES
imperméables de la Maison
Cording de Londres. — Seuls
concessionnaires du PALAIS
DE GLACE. — Patins des meil-
leures marques.

AVIS AUX SPORTMEN. — La maison de l'Ama-
zone, 2, rue Palais Grille, angle rue Grenette, s'est
fait une spécialité des vêtements de sport pour
Dames et Messieurs, à l'instar de Paris, à des prix
modérés. Un coupeur se rend à domicile sur
demande.

RÉCLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES REMISES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

demande d'affiliation de façon à prendre part à l'assemblée de l'U. V. F. qui aura lieu le vendredi 24 janvier.

Il nous est très agréable d'enregistrer cette décision songeant, contrairement au correspondant de l'Auto-Vélo, qui ferait mieux en la circonstance, de prêter l'union que de semer la discorde, que l'U. V. F. et la F. C. L. pourront très bien faire bon ménage.

ORGANISATION UVEFISTE

En l'absence de toutes communications, soit à la presse, soit aux sociétés intéressées de la part de nos anciens dirigeants régionaux de l'U. V. F., au sujet de l'organisation nouvelle qui s'impose, nous nous empressons de répondre aux demandes de renseignements qui nous sont adressées.

Nous croyons savoir : 1° que les sociétés lyonnaises ou de la région dite du Sud-Est (circonscription de l'U. S. F. S. A.) formeront le comité régional d'amateurisme du Sud-Est avec un ou deux délégués par société. A ce comité, les amateurs individuels seraient représentés par un seul ou deux mandataires ; 2° que le Comité Décentralisateur du Rhône, ou Comité Lyonnais, subsisterait à côté, composé exclusivement du personnel consulaire chargé des intérêts des individus soit professionnels soit amateurs.

Les sociétés de l'U. S. F. S. A., désirant faire du cyclisme, participeront comme auparavant à la constitution du Comité régional, mais avec la représentation par société comme toutes celles affiliées à l'U. V. F.

Auto-Cyclophile Lyonnais

La réunion générale annuelle pour le renouvellement des membres du Conseil d'administration avait lieu vendredi 10 janvier. Ont été élus : président : M. Terrasse ; vice-présidents : MM. Marius Brunier et Rohmer ; secrétaires : MM. Reydellet et L. Gougenheim ; trésoriers : MM. Francillon et Gonon ; conseillers : MM. Archinard, Cruiziat, Dufour, Burdet, Laurent, Germain, Perreyon.

L'assemblée a, en outre, décidé à l'unanimité qu'en raison du nombre toujours croissant des membres chauffeurs, la Société prendra désormais le titre : d'Auto-Cyclophile Lyonnais, qui consacrerait définitivement la fusion du Moto-Club et du Cyclophile Lyonnais.

Le grand bal annuel est fixé au samedi 15 février, dans les salons Monnier, place Bellecour.

Cyclophile Vaisois

Ce soir samedi au siège (33, quai de Vaise), réunion générale mensuelle. Ordre du jour : Réception des Présidents d'honneur. Distribution des prix des championnats 1901.

Cyclo-Club du 11^e Arrondissement.

Cette jeune société promet beaucoup et a de grandes espérances pour l'année sportive qui va s'ouvrir. Sa réunion générale extraordinaire aura lieu vendredi prochain 24 janvier courant, à 8 h. 1/2, précises du soir, au siège : café Vaudaine, 29, rue des Remparts-d'Ainay.

A cette réunion, dont l'importance est capitale et à laquelle tout adhérent devra assister, le Bureau pour l'année 1902 sera nommé ainsi que la commission sportive et de fête. Toute absence non motivée est passible d'une amende de 0 fr. 50.

Nous publions incessamment la composition du Bureau pour l'année 1902.

Nous rappelons à tous les cyclistes désireux de faire partie du Cyclo-Club qu'ils pourront assister à la réunion générale du 24 courant. Les adhésions sont reçues par M. Allard Michel, rue de la Charité, tous les jours, de 3 heures à 8 heures du soir, et chez M. Chaintreuil, rue de la Bourse, 35, de 9 h. à 11 heures du matin.

ROMANS. — Vélo-Club Romanais. — Dans sa dernière réunion, cette société a renouvelé son bureau comme suit : MM. Allétrie, président ; Thénolle, trésorier ; Garrot, secrétaire ; Viennois et Tuile, commissaires. L'affiliation à l'U. V. F. a été décidée à l'unanimité.



Sports Nautiques

SUR LA SAONE

La température hivernale exceptionnellement belle et douce, dont nous jouissons cette année, permet aux canotiers de se livrer régulièrement tous les dimanches à leur sport favori.

Du train dont vont les choses, nous sommes en droit d'espérer une saison de canotage remplie de belles luttes. Les équipes préparées, dès maintenant, leur entraînement et au moment des premières rencontres, nous pourrions voir des hommes sûrs de leur coup d'aviron nous donner l'impression de ces belles régates, pleines de passion, d'il y a quelques années.

Au Club Nautique, les frères Trolliet se montrent les plus intrépides. Nous les avons aperçus dimanche ramant vigoureusement vers Collonges.

L'équipe junior du Cercle de l'Aviron, composée de MM. Raymond, Riffard, Godard, Veruier, barreur Girard aîné est montée jusqu'à Fontaines, de concert avec une équipe de la même Société formée par MM. Bastoner, Berthaud, Théodat, Reverchon, Seniors barreur, Vidot.

Peu après eux est arrivée une équipe à quatre de l'Union Nautique dont M. Laurent jeune tenait la nage. Maillots blancs et maillots bleus se sont fraternellement réunis à l'hôtel Desplanches, ce qui prouve, une fois de plus, que les membres de nos sociétés nautiques ne sont rivaux et adversaires que lorsqu'il s'agit d'arriver premier à la bouée.

Au retour nous avons rencontré le bateau à pétrole de M. Atwood, membre honoraire du Club Nautique et les joyeux hurrahs des rameurs ont répondu au gai tintement de la cloche du bord.

UNION NAUTIQUE DE LYON

Dans son Assemblée générale du 12 janvier, cette société a constitué son Conseil d'administration ainsi qu'il suit :

Président d'honneur : M. Grange ; Président honoraire : M. C. Bouvret ; Président : M. A. Guil-

let ; Vice-Présidents : MM. Piolet et Belleville ; Secrétaire : M. A. Conquet ; Secrétaire adjoint : M. Pernaud ; Trésorier : M. C. Garçon ; Trésorier adjoint : M. P. Gattier ; Archiviste : M. L. Wild ; Conservateur du Matériel : M. H. Daelin ; Conseillers honoraires : MM. Bois, Audria et Blanc ; Conseillers actifs : MM. Lelarge, Eugène Mèrat et Chazeraud.

La date des régates a été fixée au dimanche 1^{er} juin.

La Société tient cette année la première place des sociétés d'Aviron de France. Nous sommes heureux de faire part de cette nouvelle à tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent au sport nautique.

Ecole Sportive Nautique Lyonnaise

FÊTE D'INAUGURATION

Au mois de juin dernier, à l'occasion de la grande fête sportive donnée au Parc de la Tête-d'Or, notre collaborateur, M. A. Poullillon, dont on a suivi les intéressantes études publiées dans Lyon-Sport, pour la natation, réalisait le rêve poursuivi depuis longtemps et fondait l'Ecole sportive Nautique Lyonnaise. C'est la création de cette jeune société, d'une si imposante utilité, que nous étions conviés, dimanche dernier, au restaurant Moyné, à fêter dans un banquet présidé par M. P. Robin, adjoint au Maire de Lyon. A ses côtés avaient pris place les représentants des anciens sociétés de sauveteurs et de jouteurs, heureux d'apporter leurs encouragements à une école destinée à renouveler plus tard leurs rangs et à maintenir parmi notre jeunesse lyonnaise les nobles idées de dévouement et d'entraînement physique qui animent tous les adhérents de ces sociétés nautiques.

M. Marqué, président ; Deray, secrétaire général ; Payeault, trésorier, représentaient les Sauveteurs médaillés du Gouvernement ; des Sauveteurs Volontaires du Rhône (M. Garde, président, s'était fait excuser) ; M. Pain, président des Anciens Jouteurs de St-Georges ; M. Deveau et Delhomme de l'Alliance des Jouteurs de Vaise ; M. Girard, vice-président des Jouteurs de Serin ; Rozier, vice-président de la Société de Sauvetage de Givors. M. Janin, Accarie, Polo, des anciens soldats du 62^e de ligne, etc.

Au dessert, M. P. Robin remercia d'avoir été appelé à présider cette fête, il souhaita vie et prospérité à la jeune société, il adressa des remerciements à la presse lyonnaise et porta un toast à la santé des dames présentes.

M. Poullillon, après avoir levé son verre à M. Robin et l'avoir remercié de son bon concours, adressa des témoignages de reconnaissance aux délégués des sociétés représentées. Il remercia M. Thollon et les moniteurs de leur dévouement.

Au nom des représentants des sociétés, et en celui des sauveteurs médaillés, M. Marqué remercia la société de son invitation. Il fait ressortir l'utilité de l'école de natation qu'il accompagna de tous ses vœux.

Au nom de la Société, M. Thollon offre à M. Poullillon une superbe palme en or garnie de ruban tricolore avec l'inscription : « L'Ecole sportive de natation à son président ». Puis M. Thollon donne quelques renseignements sur l'organisation de l'école, il boit à l'union des Sauveteurs et des Sociétés de sauvetage.

Après le banquet, M. Poullillon a fait une conférence aussi intéressante que complète et documentée sur la Natation, démontrant son utilité et les divers exercices auxquels ce sport peut donner lieu parmi les jeunes recrues qu'une école de ce genre ne tardera pas à former.

Cette fête s'est terminée par des jeux et une sauterie intime. Il convient de féliciter les organisateurs et les dévoués dirigeants de ce premier succès.

But. — Renseignements divers

L'Ecole Sportive Nautique Lyonnaise, qui doit être, comme on l'a fort bien dit, une école professionnelle de nageurs et de jouteurs, une pépinière de sauveteurs, a pour but, aux termes de ses statuts : « L'enseignement et la propagation des exercices nautiques par la création d'écoles gratuites où cet enseignement sera donné ». Elle compte déjà 68 sociétaires.

Son siège social est à Lyon, 22, quai de Retz. Il n'est pas douteux que par ses rapports constants avec l'administration elle n'obtienne une réglementation plus favorable à la natation sur le Rhône et sur la Saône.

Si, chaque année, le nombre des soldats sachant nager tend à diminuer, cela tient aux empêchements que successivement la police a créés sur nos rivières à de pareils exercices, sans que nos pouvoirs publics aient jamais rien fait pour assurer à notre jeunesse la pratique d'un sport si répondeu autrefois. Les dirigeants de l'E. S. N. L. sauront triompher de cette indifférence et poursuivre la réalisation de leurs bonnes idées, car, ce sont des hommes d'action autant que dévoués. Dès l'été prochain nous devons avoir à Lyon, mieux encore que dans d'autres villes où ils existent depuis longtemps, des emplacements réservés pour une telle école.

Le Comité de cette Société est ainsi composé : MM. Poullillon, président ; Thollon, vice-président ; Barlet, secrétaire ; Monnet, Trouillout, trésoriers ; Dagand, Bigot, commandants ; Brudon, Cornet, moniteurs ; Dargand, Faure, Blanchet, administrateurs.

Il incombera à cette Société d'organiser chaque année des concours, des Championnats, des Challenges de natation, de façon à stimuler le zèle de leurs sociétaires et à propager dans la région le goût de ce sport.

Avons-nous besoin de dire que la Lyon-Sport, qui enregistre toutes les communications, les procès-verbaux et comptes-rendus de cette nouvelle société, fera tous ses efforts pour l'aider dans son œuvre ? Nous avons conscience d'avoir fait beaucoup pour les sports athlétiques ; nous mettons à la disposition des dirigeants de l'E. S. N. L. les mêmes moyens. Ils ne sauraient trop faire connaître la marche ascendante et la renaissance du sport de la natation. Ne préparent-ils pas des barreaux et pour plus tard de bons rameurs pour nos Sociétés nautiques, des jouteurs qui conserveront les belles traditions de cet exercice dont nous sommes fiers et des sauveteurs toujours prêts au moment du besoin ?

Avec des hommes énergiques comme MM. Poullillon et Thollon et cette phalange de jeunes compétents et si bien disposés pour cette œuvre, nous comptons bien ne pas trop attendre pour enregistrer leurs excellents résultats.

J.-B.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques



Comité du Sud-Est

Commission de Football. — Séance du 11 janvier. Présents : MM. Cassas, Debroux, Dethieux, Coissard, Caron.

Engagements de l'Association Sportive des Rhodaniens aux championnats de seconde série équipe première : l'A. S. E. jouera sur le terrain du gagnant du match St-Etienne-Roanne le 16 mars.

Le nouveau terrain du Cercle Sportif de Lyon, ne se trouvant pas prêt et celui qu'il occupe actuellement n'ayant pas les dimensions réglementaires, tous les matchs de championnats qui devaient avoir lieu sur le terrain se disputeront sur celui de l'adversaire.

Arbitres. — Après examen la Commission délègue le titre d'arbitre officiel du Sud-Est à MM. Coissard et Dethieux.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 25 janvier. Les arbitres désignés pour les championnats sont convoqués pour ce jour.

Échos Athlétiques

Nos clubs athlétiques de l'U. S. F. S. A. ne peuvent plus prendre part aux épreuves cyclistes, championnats ou autres, organiser des courses vélocipédiques que s'ils ont eu soin de s'affilier à l'U. V. F. suivant le nouveau traité intervenu entre ces deux unions.

Ils ont donc intérêt à s'affilier dès à présent, et à prendre part à la réunion constitutive du nouveau comité d'amateurisme du Sud-Est.

Si nos clubs sont vraiment soucieux de leurs intérêts et de ceux de leurs membres cyclistes ils ne manqueront pas de se faire représenter à cette réunion qui aura lieu le 24 courant, à la brasserie Charroin.

Rappelons que ce soir aura lieu dans les salons du Palais de Glace, le bal toujours si brillant du Football-Club de Lyon.

La Société athlétique de Montrouge, après de constantes démarches, vient de s'assurer la possession d'un magnifique terrain de sports situé à la porte de Gentilly. Ce terrain de 190 m. de long sur 120 m. de large, comporte une piste de courses à pied en cendrée de 400 m. de tour. Un terrain de football association est installé au milieu de la piste et un autre sur le côté. L'aménagement du terrain sera complète au début du printemps.

Le Racing-Club Bourguignon vient d'admettre tout récemment, parmi ses membres, M. de Ponthieu, de l'Union Sportive Parisienne, lequel jouait à l'U. S. P. en équipe 1^{re} d'association. C'est aussi une bonne recrue comme coureur à pied.

L'Union Sportive Dijonnaise, qui prendra part aujourd'hui au challenge Aycaguer, ne sera pas accompagnée à Lyon par M. Lambelot, le sympathique président du Club Dijonnais, actuellement souffrant.

Nous apprenons que l'U. S. D. a l'intention de prendre part, cette année, au cross national. Souhaitons lui un meilleur classement que l'an passé.

La Servette Football-Club de Genève recevra le 16 février prochain l'équipe première du Racing-Club Bourguignon qui ira jouer son 1^{er} match international contre une équipe suisse.

D'autre part, on nous annonce que le Football-Club de Lyon (1^{re}) après ses matchs du Challenge franco-suisse, se rendra à Dijon pour rencontrer l'équipe première du R. C. B.

L'Union sportive de l'Ecole de Commerce de Dijon vient de former une équipe de Rugby, qui s'entraîne chaque jeudi. A quand les premiers matchs ? Mais avant tout, l'U. S. E. C. fera bien de se faire reconnaître par l'U. S. F. S. A.

LA FINALE DU CHALLENGE FRANCO-SUISSE

C'est demain dimanche que se jouera sur le terrain du F. C. L. au Grand-Camp, cette partie sensationnelle, ultime rencontre qui doit décider de la victoire entre le Servette Football Club de Genève et le Football Club de Lyon.

On sait quel intérêt considérable s'attache à ce challenge international, dont tous les amateurs de football ont suivi depuis trois mois les différentes péripéties.

Après les matchs éliminatoires dans notre région, contre le Racing Club de Lyon puis contre le Racing Club Chalonnais, le Football Club de Lyon a lutté deux fois contre chacune des équipes championnes des deux autres régions : le Stade Grenoblois, pour la région des Alpes et le Servette Football Club de Genève pour la Suisse. On se rappelle les incidents soulevés par la rencontre de notre équipe lyonnaise avec le champion des Alpes. Après un premier match nul joué à Grenoble, où le F. C. L. désavantagé par un terrain détrempé, très favorable aux Grenoblois, avait pu, néanmoins, égaliser les points, le Stade déclara forfait pour le deuxième match à jouer à Lyon, préférant sans doute rester sur l'impression d'un match nul, que sur une défaite qui lui aurait certainement été infligée à Lyon. Après un nouveau match nul entre le Servette F. C. et S. G., notre équipe rencontra à Genève l'équipe formidable que lui opposait la Suisse, et ce n'est que par 6 points à 0 que notre club champion remporta la victoire.

Il lui faut donc encore gagner le match de demain pour s'assurer la garde du challenge pendant un an, d'un autre côté les Genevois sont bien décidés à leur disputer chèrement la victoire ; nous avons donc là un match superbe en perspective, et pour peu que le beau temps veuille bien se mettre de la partie, il y aura foule sur le terrain de notre club d'aujourd'hui.

Ajoutons que l'équipe de Genève qui est actuellement en forme parfaite, est composée d'hommes vites et puissants, sa ligne d'avants est certainement plus lourde que celle du F. C. L. et cherchera probablement à paralyser le jeu ouvert et brillant de nos Lyonnais, c'est là sa meilleure chance de victoire.

Les équipes seront ainsi composées : Servette Football-Club de Genève (maillot grenat) : Arrière : Chaillot ; Trois-quarts : Cuenot, Tony, Grivaz, Svoey ; Demis : Lorenzo (cap.), Visinand ; Avants : Peraton, Burnier, Roche, Eggermann, Wassmer, Henn, R. Wassmer, Charrière.

Football-Club de Lyon. — Arrière : Mattan ; Trois-quarts : Bavoze (cap.), G. Vuilleumier, R. Edel, Peillon ; Demis : Lambeking, Varvier ; Avants : Imhoof, Lannes, Gentil, Hartwig, Stapples, Chamard, Charobert, Steedmann ; Remplaçants : Balmas

J. Vuilleumier.

Arbitre : M. Gauché du R. C. L.

Le match commencera à 2 h. 1/2 précises, et sera précédé d'un match non moins sensationnel entre l'équipe première du l'Union Sportive du Lycée Ampère et l'Association Athlétique du Lycée de Grenoble.

C'est donc une journée vraiment sensationnelle à laquelle il nous sera donné d'assister demain.

MATCH INTERSCOLAIRE

Lycée de Lyon contre Lycée de Tournon

« Dimanche s'est joué à Lyon un match entre les équipes premières des Lycées de Tournon et de Lyon. Ce match, longtemps attendu, a présenté un intérêt assez soutenu, grâce à l'énergique résistance que la jeune équipe de Tournon a su présenter à sa rivale, ne lui laissant marquer que peu de points, bien qu'elle ait été dominée incontestablement pendant tout le match. La partie a été très rapidement menée de part et d'autre. Les trois-quarts et demis lyonnais nous font assister à de belles et classiques séries de passes, gardant presque continuellement le ballon ; les Tournonnais, réduits à un jeu de défense, montrent qu'ils sont bons plaqueurs et qu'ils ont parfois de jolis coups de pied de dégagement. Les Lyonnais, cependant, après une heure seulement de jeu sont proclamés vainqueurs par l'arbitre, M. J. Vuilleumier, par 12 points à rien (4 essais : 1 Charvel, 1 Gillon E., 1 Gay, 1 Girard).

Les Tournonnais ont demandé une revanche qui se jouera probablement à Tournon, dans le courant du mois de février.

J. Ton.

ROANNE. — Demain le Stade Roannais jouera contre l'équipe première du Lycée de Roanne. Après deux victoires successives contre l'équipe seconde stadiste, les lycéens ont cru l'heure venue de se mesurer contre les aînés, c'est une preuve de courage, dont nous devons les féliciter ; en effet jeunes, légers, ils auront comme adversaires, des hommes très lourds. La partie sera intéressante sans aucun doute, mais on peut se croiser, sans trop se risquer, pronostiquer la victoire du stade.

PAUL.

Comité de l'Est

Assemblée générale. — L'Assemblée générale annuelle du Comité régional de l'Est a été fixée au dimanche, 26 courant, à 9 heures du matin, à Dijon (la convocation fixera le lieu de rendez-vous). Tous les délégués des clubs sont priés d'être exacts.

Les membres des commissions sportives pourront assister à l'Assemblée générale sans prendre part aux votes.

Ordre du jour : Vérification des pouvoirs des délégués. — Listes des membres des clubs représentés. — Correspondance. — Renouvellement du bureau et des commissions pour 1902. — Rapports des Commissions de football et de Courses à pied. — Question diverses. Le secrétaire général : H. DOYEN.

CHAMPIONNATS DE FOOTBALL

ÉQUIPES SECONDES

Racing-Club Bourguignon (2^e) contre Union Athlétique du Lycée Carnot (2^e). — Dimanche s'est joué, à Dijon, sur le terrain du Racing, le match du championnat des équipes secondes, auquel assistait un public nombreux et notamment beaucoup d'étudiants, des membres des Clubs et les joueurs de l'équipe première du Racing et du Lycée. L'équipe du Racing se présente seulement avec 13 joueurs, quand, à 2 h. 1/2, le coup d'envoi, donné par le Lycée, amène le ballon dans le camp du Racing, très bien dégagé d'ailleurs. Le jeu se maintient ensuite au centre où les mêlées succèdent aux touches ; le jeu s'anime ; le Lycée, plus lourd en mêlée, conduit le jeu sur les buts du Racing, mais pour peu de temps, car, à la suite de dribblings bien réussis, les avants du Racing se dégagent à nouveau et marquent. Au sortir d'une mêlée Angot fait un essai. Le Lycée attaque à nouveau : tour à tour Combraque, Pellet s'échappent, mais les lignes arrières du Racing ne laissent rien passer.

A la reprise, le jeu devient plus intéressant, bien que les passes soient rendues impossibles, le terrain étant très glissant. Aussi des deux côtés on ferme le jeu et les mêlées recommencent, le Lycée s'assurant l'avantage sans en profiter. Les demis n'ont pas le temps de passer le ballon qu'ils sont arrêtés ; cependant quelques charges individuelles égayent l'assistance qui encourage les deux équipes. La fin est sifflée ; la victoire revient au R. C. B. par 3 points à 0. Signaons au R. C. B., Avis, Bertché, Maréchal, Bouchacourt ; au Lycée Combraque, Beau, Pellet, etc. M. H. Picard a arbitré très impartialement, à la satisfaction des deux équipes.

R. C. B. — Arrière : A. Fort ; trois quarts : Avis, Bouton, Bouchacourt ; demis : H. Doyen, R. Bertché ; avants : Maréchal, Barthélemy Rousset, Angot, Floret, Catinot, E. Angot.

U. A. L. C. — Arrière : Vernillat ; trois-quarts : Combraque, Pellet, Faivre, Tête ; demis : Gaumet, Tournier ; avants : Beau, A. Amiot, Bouchet, Dupasquier, Bertin (cap.), Benoist, Longueville, Bonnard.

— Demain, le Championnat des équipes secondes se continuera, à Chalon-sur-Saône, par le match du Racing-Club Bourguignon (2) contre le Racing-Club Chalonnais (2). Arbitre : Lagrange (U. S. B.).

CHALON-SUR-SAONE. — Si l'on peut se fixer au calendrier des matchs comptant pour le championnat de l'Est, l'équipe deuxième du Racing-Club Bourguignon se rendra à Chalon-sur-Saône pour jouer contre le Racing-Club Chalonnais (2^e).

Ces deux quinze étant de force à peu près égale, la partie sera donc des plus disputées.

BEAUNE. — Le match comptant pour le championnat de l'Est, 2^e série, qui devait se jouer à Beaune dimanche dernier entre le Racing-Club Chalonnais (2^e) et l'Union Sportive Beaunoise (1^{re}) n'a pas eu lieu, le R.C.C. ne s'étant pas présenté au terrain.

L'U. S. B. en a profité pour s'entraîner. B.

Comité des Alpes

CHAMPIONNAT DES ALPES DE RUGBY

Dans ses séances du 12 janvier (matin et soir), et 11 janvier, le Comité des Alpes a pris connaissance des engagements de Football Rugby, classé les équipes et arrêté le calendrier sportif.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Équipes premières (1^{re} série). — 1^o Stade Grenoblois (tenant) ; 2^o Cercle Sportif Grenoblois ; 3^o Association Athlétique du Lycée de Grenoble.

Équipes premières (2^e série). — 1^o Union Sportive Chambérienne ; 2^o Stade Romanais ; 3^o Union Athlétique Voironnaise.

Équipes secondes. — 1^o Association Athlétique du Lycée de Grenoble (tenant) ; 2^o Stade Grenoblois ; 3^o Cercle Sportif Grenoblois ; 4^o Vaucanson Sport ; 5^o Association Athlétique du Lycée de Chambéry ; 6^o Association Athlétique du Lycée d'Annecy ; 7^o Sphérobale Voironnaise ; 8^o Union Sportive Gapennaise ; 9^o Société Athlétique du Lycée de Gap.

Équipes de Juniors. — 1^o Stade Grenoblois (tenant) ; 2^o Cercle Sportif Grenoblois ; 3^o Vaucanson-Sport ; 4^o Union Sportive Saint-Marcellinoise ; 5^o Union Sportive Chambérienne.

CALENDRIER SPORTIF

Équipes premières (1^{re} série)

26 JANVIER. — Association Athlétique du Lycée de Grenoble contre Cercle Sportif Grenoblois. Arbitre : M. J. Benedetti.

2 FÉVRIER. — Stade Grenoblois contre Association Athlétique du Lycée de Grenoble. Arbitre : M. J. Benedetti.

9 FÉVRIER. — Stade Grenoblois contre Cercle Sportif Grenoblois. Arbitre : M. J. Benedetti.

Équipes premières (2^e série)

9 FÉVRIER. — A Chambéry. — Union Athlétique Voironnaise contre Union sportive chambérienne. Arbitres : MM. Mathieu ou Serres.

23 FÉVRIER. — A Voiron : Union Athlétique Voironnaise contre Stade Romanais. Arbitre : M. A. Debon ; ou bien à Romans : Union sportive chambérienne contre Stade Romanais (suivant le résultat du match du 9 février) Arbitre : M. de Lamorte Féline.

Équipes secondes

23 FÉVRIER. — A Grenoble : Stade Grenoblois contre Cercle sportif Grenoblois. Arbitre : M. X.

A Chambéry : Association Athlétique du Lycée d'Annecy contre Association Athlétique du Lycée de Chambéry. Arbitre : MM. Mathieu ou Benedetti.

2 MARS. — A Voiron : Association Athlétique du Lycée de Grenoble contre Sphérobale Voironnaise. Arbitre : M. Lacour.

9 MARS. — A Gap : Union Sportive Gapennaise contre Société Athlétique du Lycée de Gap. Arbitre : MM. Couturier de Royas ou Marmonier.

A Annecy : Vaucanson Sport contre Association Athlétique du Lycée d'Annecy. Arbitre : M. Serres ou H. de Lamorte-Féline.

— Ou bien à Grenoble : Vaucanson Sport contre Association Athlétique du Lycée de Chambéry. Arbitre : M. Serres. (Suivant le résultat du match du 23 février entre A. A. L. A. et A. A. L. C.)

16 MARS. — A Grenoble : Le vainqueur de Gap (9 mars) contre vainqueur du 2 mars. A. A. L. G. contre S. V. Arbitre : M. Mirabaud.

A Chambéry : Vainqueur du 9 mars (Annecy-Chambéry-Grenoble) contre vainqueur du 23 février (S. G. — C. S. G.). Arbitre : MM. Benedetti ou Mathieu. Ce match se jouera à Grenoble si Vaucanson Sport est le vainqueur du 9 mars. Arbitre : MM. Serres ou Dalban.

23 MARS. — Finale à Grenoble : Vainqueurs des 2 matchs du 16 mars. Arbitre : M. X...

Équipes de Juniors.

2 MARS. — A Grenoble : Stade Grenoblois contre Vaucanson Sport. Arbitre : M. Serres.

9 MARS. — A Chambéry : Vainqueur du 2 Mars contre Union Sportive Chambérienne. Arbitre : M. Rochas.

A Saint-Marcellin : Cercle Sportif Grenoblois contre Union Sportive Saint-Marcellinoise. Arbitre : M. Dalban.

23 MARS. — Finale. A Grenoble : Vainqueurs des 2 matchs du

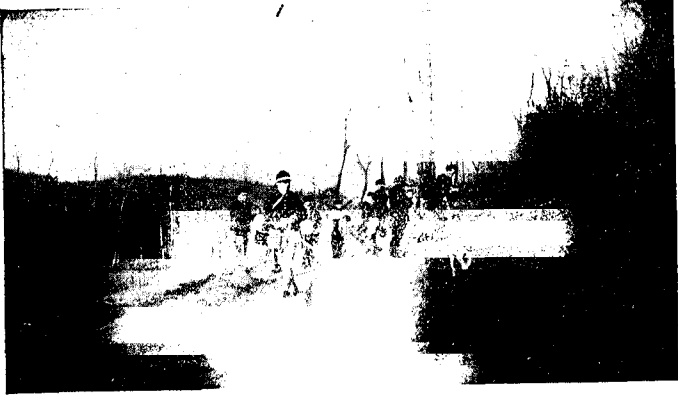
LA CHASSE MODERNE

Encyclopédie du Chasseur

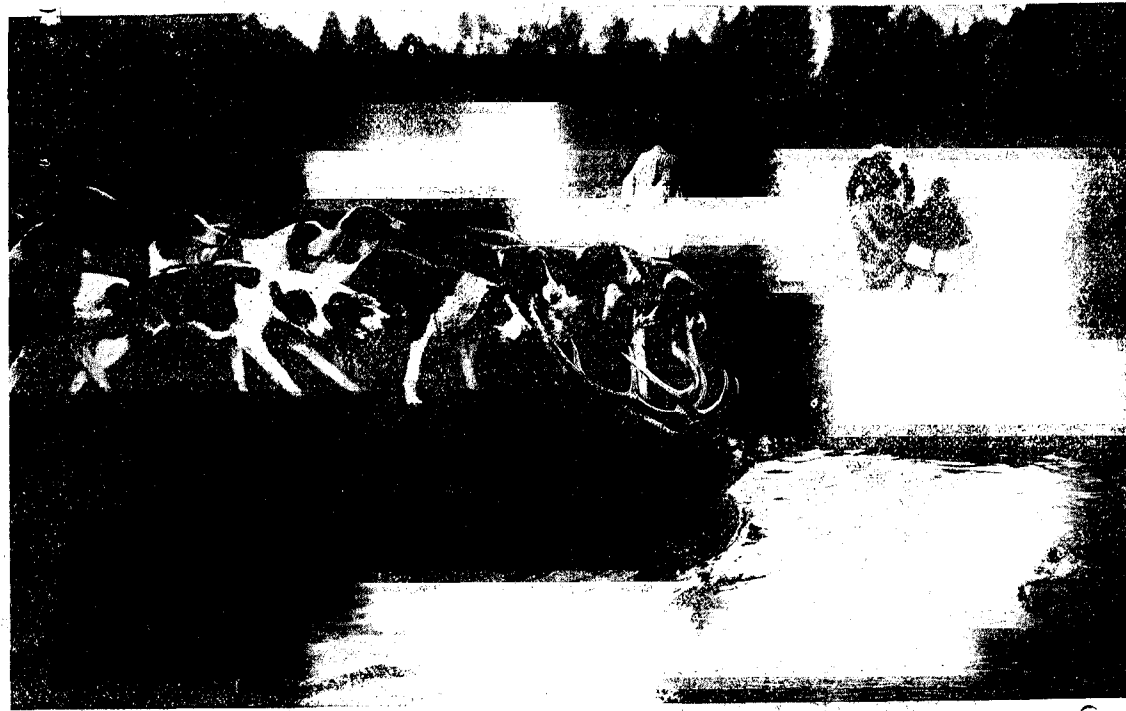
MAGNIFIQUE VOLUME IN-8° DE 750 PAGES

438 gravures, dessins d'après nature et reproductions de photographies instantanées

Broché 7 fr. 50
Relié toile 10 » »



Chasse sous terre (les recherches)

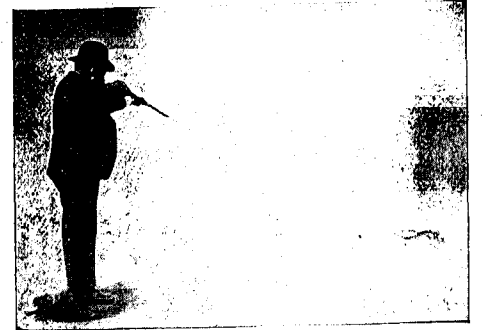


Hallali dans la Rivière

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, Rue Montparnasse, 17

PARIS

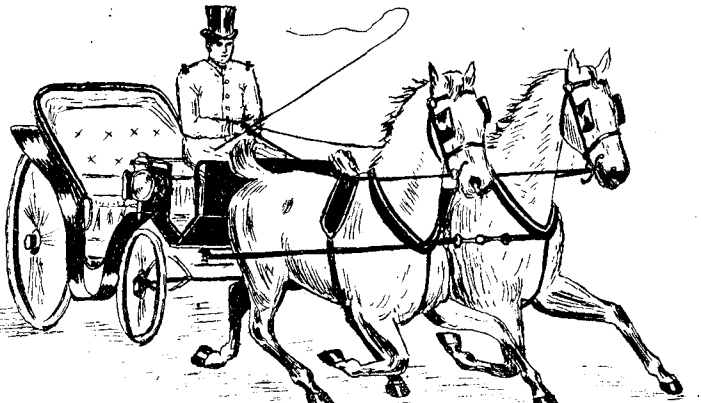


Le Tir de Chasse

(l'oiseau se dirigeant obliquement vers le chasseur)

MAISON PLACE

Rue du Commandant-Paurax, 20, 22
LYON-BROTTEAUX



VOITURES DE LUXE POUR

Visites, Mariages, Soirées, Baptêmes, Fêtes

LOCATION AU MOIS, A LA JOURNÉE ET DEMI-JOURNÉE
PENSION EXTRA SALUBRE — TÉLÉPHONE : 7-70



PHARMACIE
UNIVERSELLE
de LYON

51, Rue de la Bourse, LYON

ACCESSOIRES DE PHARMACIE
Nouvelle Baisse de Prix

EXPÉDITIONS PARTOUT

COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES
Breloques et Insignes Artistiques

Robert ENAULT
DIRECTEUR
78, Rue Réaumur — PARIS

Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris.
U. V. F., U. S. F. A., de toutes les Sociétés et Journaux de Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE



HEVID

Prix de la boîte : 2 francs

J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)

L'onguent de HEVID est le meilleur
préservatif des maladies du pied des espèces
chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le
talon corné, le nourrit et ramène en bon état, en
quelques semaines, le sabot le plus sec et le
plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires,
Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

DIX Étalons HARAS DE FEURS Pondé en 1850

48 Prix dans les Concours ou Expositions Internationales, 1er et 3e Prix
des Étalons demi-sang français, à l'Expos. Univ. Paris 1900

Maison de Santé Vétérinaire de 80 hect., pour pension, convalescence,
et traitement

Pour tous renseignements, s'adresser :
M. ORY, Médecin-Vétérinaire, à Feurs

PHARMACIE DU SERPENT

32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAI — DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

MAISON A. REY

FONDÉE EN 1807

M. MAROKY, SUCCESEUR

GRAND CHOIX DE

Musique Française

et Étrangère

MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

Contes Bugistes

Marié Malgré lui !

Le Mendigot de M. Gamichon

Le Revenant

Les trois brochures, franco par la

poste, contre 1 fr., adressé à

MM. GOUJON et C^{ie}, 22, rue Granette

LYON

1, place des Jacobins

THIÉRY &

SIGRAND

La première à Lyon

dans sa spécialité

Massage Médical

POUR TOUTES MALADIES

M^{re} Stemelin

14, Rue Molière

près la place Morand

Les Grands Magasins

UNIVERSELS

49 à 55, Cours de la Liberté

VENDENT

le meilleur marché

DE LYON.

PIANOS
9, Place Jacobins, 9
LYON
Ch. Moretton & C^{ie}
Envoi franco Catalogue Illustré
HARPE CHROMATIQUE
SANS PÉDALES
Leçons, Vente et Location

Recommandé
aux Sportman
Gentleman
Eleveurs
HOTEL DES BEAUX-ARTS
ASSEMBLÉE
TÉLÉPHONE
4-75
Bains-Douches
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
Chauffage à vapeur

MON CASARTELLI
FERRARIO, Succ^r
31, quai de l'Hôpital, LYON
GRAND CHOIX DE
CHIENS DE LUXE
Empilage d'Animaux
très soigné
Oiseaux exotiques, de pays,
Cages, Volières, Furets,
Pigeons, Volailles, Singes

Voitures de Grande Remise
Mail-Coach, Landaus, Victorias
LUCAIN Frères
4, Place Grolier, 4
LYON
LOCATION, PENSION
Voitures d'Excursion

Maison Spéciale
de CONFECTIONS
pour Dames
et COSTUMES
tout faits et
sur
mesure
A LA CHATELAINÉ
101, rue Paul-Chenevix, 101
Tissus HAUTE NOUVEAUTÉ
Deuil en 12 heures
Costumes sur Mesure
très soignés 39 fr.

Fournitures Générales
POUR LA
PHOTOGRAPHIE
PHOTO-ACÉTYLÈNE
SPECIALITÉ
d'Appareils
à l'Acétylène

Spécialité de
JEUX
de Jardins et Salons
SILVENT
53, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53
LYON
La w-Tennis — Raquettes Anglaises

Dépôt Exclusif des Chaussures
F. PINET, PARIS
CHAUSSURES
A LA
RENOMMÉE
Avenue Succursale
Place de la République, 44
LYON

MON CHEVALLIER
15, 17, Rue Tronchet
LYON
VOITURES de GRANDES REMISES
Entreprises de tous Services
MARIAGES, EXCURSIONS, PROMENADES
Pension de Chevaux, etc.
CONDITIONS AVANTAGEUSES

LYON-SPORT

Seul Organe de TOUS LES SPORTS dans la Région Lyonnaise, les Alpes et le Sud-Est
Est en vente à LYON, dans tous les Kiosques, le Samedi matin à la première heure

LYON-SPORT donne, chaque Semaine, les Comptes-Rendus et les Programmes de toutes les Réunions Sportives de la Région
LYON-SPORT se trouve chez les Libraires et Marchands de Journaux ci-après :

Aix-les-Bains	MM. GÉRENTE.	Dijon	MM. CARILLON.	Pont-de-Chéry	MM. DUPRAZ.	Tournon	MM. JOURDAN.
Albertville	V. GACHON.	Gap	LAFONT.	Rives	CHABERT.	Valence	CHANGEAT.
Avignon	ARLAUD.	Givors	PRUD HOMME.	Roanne	P. HENRY.	Vienne	RAFFIN.
Beaune	PIOT.	Grenoble	M ^{me} GENOUX.	Romans	BRET.	Villefranche-sur-Saône	DUVERDY.
Bourgoin	BRUN-BUISSON.	La Tour-du-Pin	M ^{me} CHALVIN.	Saint-Chamond	REYNAUD.	Voirion	PREJET.
Chalon-sur-Saône	JAMES.	Neuville-sur-Saône	MM. DEVOISE.	Saint-Etienne	ROUSSET & LAROCHE.	Thizy	JACQUET.
Chambéry	CELLIÈRE.		BROCHIER.	Tain	FRANKINET.		NOTTET.
Dijon	DAMIDOT.		MARGERIER.		GAY.		

A PARIS : Kiosque 50, boulevard Montmartre. — A MARSEILLE : à l'Agence de Journaux, rue Paradis
AINSI QUE DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DES GARES DE LA COMPAGNIE P.-L.-M.